

Assemblée Générale Annuelle (AGA)
Fonds Environnemental Lac Saint-François-Xavier
7 septembre 2024

Note pour le lecteur :

En préparation de l'AGA, des notes détaillées des présentations ont été rédigées et en général nous avons présenté seulement un résumé. Pour maximiser la compréhension et par transparence nous joignons les textes détaillés.

Ordre du jour :

1 - Quorum - Souzi

Le Quorum est confirmé. La liste des participants est ajoutée à la liste des membres et est disponible pour consultation.

2 - Adoption de l'ordre du jour – Souzi

Charles Boyer propose la résolution d'adopter l'ordre du jour et est appuyée par Joanne Gilbert.

Il y aura une période de questions à la fin. Durant les présentations nous allons prendre uniquement les questions d'éclaircissement.

3 - Acceptation des minutes AGA 2023 – Souzi

Agnès Simard propose la résolution d'adopter l'ordre du jour et est appuyée par Claire Valiquette.

4- Mot de bienvenue – Souzi

Bonjour tout le monde, et bienvenue encore une fois à notre assemblée générale. Un petit avertissement, mon mari m'a dit de ne pas suivre la traduction de Google et de dire ce petit mot à ma façon! Svp soyez patient avec mon français parce que je fais beaucoup d'erreurs. Comme vous savez, j'étais présidente du Fonds pendant trois ans et quand j'avais accepté d'être présidente, j'étais très nouvelle sur le lac et je n'avais aucune idée de ce que cette position impliquait. On m'a dit que ce serait un poste facile avec pas grand-chose à faire... mais ça n'a pas été du tout mon expérience. Je pense qu'il faut dire que cette position est très sérieuse parce qu'on a la responsabilité de prendre soin de notre lac ce qui est une énorme responsabilité. Je peux honnêtement dire grâce à ce poste, j'ai eu la chance de parler et de connaître beaucoup d'entre vous et ça m'a donné l'intérêt de connaître plus à propos de la santé de notre lac. Il y a tellement d'histoire ici et tellement de passion de la part de beaucoup d'entre vous pour protéger votre lac. Pour ma part, j'ai fait de mon mieux pour me concentrer sur ce qui était bon pour le lac. Merci d'avoir eu confiance en moi et de m'avoir supportée pendant cette période. J'ai récemment démissionné de ce poste pour assurer une transition en douceur et j'ai suggéré Patrice Bernard pour prendre la relève. Patrice est très dédié à notre lac et tous les directeurs acceptent d'avoir Patrice comme nouveau président. J'aimerais souhaiter la bienvenue et vous présenter Patrice Bernard comme votre nouveau président.

5 - Élections – Patrice

a) Destruction des bulletins de votes 2023

Jacques Leblanc propose la résolution pour la destruction des bulletins de votes 2023 et est appuyée par Stéphane Laroque.

b) Élections 2024:

Cette année nous avons deux directeurs qui arrivent à échéance de leur mandat de trois ans, Souzi et Viviane. Nous avons aussi 2 directeurs qui ont été reconduit l'année dernière pour un an afin d'assurer de la continuité, Patrick et Richard. En plus nous avons eu le départ de John. Cela nous fait 5 postes qui bougent cette année. L'année dernière nous avons eu des élections pour 5 postes. C'est beaucoup de changements en deux ans.

Cette année avec les nouveaux directeurs cela nous amenait à notre maximum de 10 directeurs. Nous devons avoir entre 3 directeurs au minimum et 10 au maximum. Dix c'est beaucoup et trop de changements ce n'est pas l'idéal pour consolider une équipe. Nous avons donc décidé cette année d'ouvrir seulement deux postes ce qui nous donne un conseil d'administration de sept personnes, ce qui nous semble être un nombre raisonnable à ce moment-ci.

Patrick et Souzi souhaite se représenter et nous n'avons reçu aucune autre application pour les deux postes annoncés. Je recommande donc la nomination de ces deux administrateurs pour des mandats normaux de trois ans.

Stéphane Laroque propose la résolution pour l'élection de Patrick et Souzi et est appuyée par Claire Valiquette.

6 - Finance:

a) Présentation et acceptation des états financiers - Richard

Céline Bouchard propose la résolution d'accepter les états financiers et est appuyée par Jacques Leblanc.

b) Présentation de la stratégie d'investissement et bancaire- Patrice

Historiquement la stratégie de placements était de :

- 1) minimiser les risques pour conserver le capital et
- 2) placer les Fonds dans un compte bancaire ou en dépôt à terme d'un maximum un an pour assurer la disponibilité des Fonds en tout temps.

Nous avons modifié le deuxième point puisque nous n'avons pas besoin de l'entièreté du capital à court terme. Si jamais nous avons un désastre environnemental il faudrait même prévoir investir de façon récurrente sur plusieurs années. Un désastre ça ne se règle pas en semaines ou en mois mais en plusieurs années malheureusement. Et plus le désastre est important, plus c'est long.

Nous avons donc placé nos Fonds en tranches de dépôt à terme de 1 an, 2, 3, 4 et 5 ans. Notre stratégie financière, à partir de maintenant, sera la suivante :

Nous avons un dépôt à terme à échéance à chaque année pour les 5 prochaines années qui nous assure de la disponibilité de capital à chaque année. Annuellement, nous allons renouveler le montant à échéance pour 5 ans afin de maintenir un cycle de 5 ans. A chaque année, le montant sera revu, à la hausse ou à la baisse, selon nos prévisions de besoins financiers. La stratégie financière sera revue et autorisée par le conseil d'administration annuellement.

7- Projets :

a) Soutien à la contre-expertise sur les routes alternatives au Chemin de fer – Jeremy

Une demande de projet a été reçue des résidents qui vivent sur le Ch. de Fer. Cette demande visait à obtenir des Fonds pour aider à obtenir un rapport d'ingénierie afin d'évaluer le potentiel d'une route qui aurait un impact direct sur l'environnement et notre lac.

Pour ceux qui ne sont pas au courant, en résumé rapide, les résidents du Ch. de Fer se battent contre la MRC/MTQ au sujet du droit d'utiliser cette route. Au cours de ces discussions, il a été demandé de trouver une autre voie possible qui n'utiliserait pas le Ch. de Fer. La MRC/MTQ a dit qu'on pourrait mettre une route qui permettrait aux résidents d'avoir encore accès à leurs propriétés mais la valeur estimée était très faible (** En laissant de côté le montant puisque ce n'est pas pertinent, si quelqu'un le demande, c'est 8 millions **), à laquelle, les résidents du Ch. de Fer vont faire en sorte que des professionnels qualifiés fassent une estimation correcte et soumettent cela.

La demande de projet a été acceptée par les administrateurs depuis :

1. La route proposée passerait par les ruisseaux et fossés perpendiculairement aux routes qui se dirigent directement vers le lac. C'est la principale raison d'accepter le projet puisque le rapport d'évaluation qui est généré tiendrait compte de la protection de l'environnement et de notre lac.
2. Une fois le rapport généré, on saura que la meilleure et peut-être la seule façon de donner accès aux résidents du Ch. de Fer serait de continuer à leur permettre d'utiliser ce couloir. Cela conduirait à l'entretien continu et à plus d'améliorations de la route qui est directement sur l'eau.

b) Plan de santé du lac conjointement avec l'Association du lac – Souzi et Patrice

Le plan de santé du lac est une initiative conjointe entre Le Fonds Environnemental et l'Association du lac. Tout a débuté à la suite d'une rencontre de collaboration entre nos deux organisations. Le but était de s'informer de nos initiatives respectives pour éviter les doublons, se partager les responsabilités et dans certains cas travailler conjointement sur des initiatives.

Il a été décidé de mettre en place un comité conjoint pour coordonner nos initiatives et faire les suivis. Notre plan nous assure d'avoir une vue complète sur toutes nos activités qui touchent la santé du lac mais aussi toutes les activités dont nous avons connaissances comme celles de la Municipalité, de la MRC ou MTQ à titre d'exemple. Le plan se divise entre quatre sections: surveiller, protéger, soigner et partager.

L'Association vous a déjà présenté les activités dont elle a pris charge. Nous allons vous présenter celles où le Fonds est le plus impliqué. Nous allons maintenir ce plan à jour pour permettre à tous les citoyens d'être informés. Vous pouvez nous suivre sur notre site internet.

c) Évaluation 2023 de Louise St-Cyr et séance de formation 2024 - Diana et Souzi

Je vais passer en revue deux projets que le Fonds a acceptés. Le premier a déjà été accepté l'année dernière et il s'agit de l'étude du littoral de la section Newaygo et Monfort par la même biologiste Louise St Cyr qui nous a déjà remis un rapport sur le côté Pavillon l'année dernière. Je mentionne son deuxième rapport maintenant car nous ne l'avons reçu que cette année et vous l'avez tous reçu. Ses deux rapports sont disponibles sur notre site Web.

Ainsi, pour comprendre ce que signifient ces rapports, nous l'avons invitée à revenir cet été pour faire une présentation afin d'expliquer ses rapports et ses découvertes.

Le deuxième projet est celui des tapis de lac dont le but est de minimiser la propagation d'un potamot envahissant que nous avons sur notre lac dans les zones à fort trafic.

Soyez indulgents avec moi, car il y a beaucoup à mentionner et je pense qu'il est important de résumer ces projets et de partager ce que nous savons et ce que nous faisons avec le plus grand nombre possible de résidents. Diana et Jean-Pierre aideront à la traduction française.

Certains d'entre vous se demandent peut-être pourquoi le Fonds a accepté ces projets ? Qu'est-ce qui a changé sur notre lac ?

Pour répondre à cette question nous regardons notre lac d'un point de vue observationnel uniquement, c'est-à-dire si nous regardons simplement les changements visibles qui se sont produits sur notre lac au cours des dernières années, en particulier dans la section Monfort du bassin du Pavillon et après le pont dans la section Monfort le long du rivage, côté nord et côté ouest, vous pouvez voir visiblement une croissance et une propagation assez accélérées d'une herbe d'étang extrêmement envahissante appelée Potamegaton Amplifilius et nous avons observé qu'elle continue de se propager rapidement et qu'elle a atteint la section de la baie dans la partie la plus occidentale de Newaygo. Vous ne pouvez pas manquer cette plante... c'est une plante émergente avec de larges feuilles qui poussent en grappes denses. Elle se propage rapidement, non seulement par ses graines ou son système racinaire comme le font les autres mauvaises herbes, mais elle peut également se propager à partir d'un fragment cassé. Vous pouvez donc comprendre que même si elle est indigène de nos lacs, elle est considérée comme envahissante en raison de sa capacité à se propager à partir d'un fragment contrairement aux autres mauvaises herbes du lac et à former des grappes denses très rapidement. Elle pose un problème car il est désagréable de nager et difficile à éviter en navigant à travers. Deux activités que nous aimons faire sur notre lac. C'est à nous d'éviter de s'y déplacer.

Le changement visible, « cette espèce de potamot à croissance rapide » a alarmé de nombreux résidents et a suscité de nombreuses questions de leur part, qui souhaitaient des solutions.

En raison de cette alarme et de cet intérêt suscité par l'idée d'en savoir plus sur les causes de ce changement et sur ce que nous pouvons faire à ce sujet, le Fonds a décidé d'accepter le projet d'embaucher la biologiste, Louise St Cyr, dont l'expertise porte sur :

1) le processus de vieillissement des lacs

2) les facteurs qui causent son vieillissement accéléré et

3) ce que nous pouvons faire à ce sujet.

Elle a publié de nombreux articles et étudié de nombreux lacs des Laurentides et, avec son mari, ils ont fait de nombreuses présentations pour les sociétés de lacs.

Nous l'avons donc fait venir et elle a étudié les trois sections de notre lac pendant deux étés, nous a présenté deux rapports et, il y a quelques semaines à peine, elle nous a également fait une présentation où elle a répondu à de nombreuses questions liées à notre lac. Beaucoup d'entre vous étaient présents. Elle nous a livré une présentation impeccable, dynamique et captivante avec beaucoup d'informations révélatrices sur notre lac et sur ce que nous pouvons faire pour ralentir le vieillissement de notre lac. Les applaudissements qui ont suivi ont été assourdissants.

Je ne vais pas passer en revue les détails de sa présentation car nous publierons bientôt un rapport détaillé sur notre site Web. Nous vous avertirons par courriel dès que nous l'aurons. Cependant, si je devais résumer le message le plus important à retenir, ce serait que la source de notre problème est la présence et l'introduction continue de beaucoup d'eaux de ruissellement dans notre lac qui s'ajoutent aux sédiments existants.

Plus nous avons de sédiments dans l'eau qui contient tous les nutriments dont les plantes ont besoin pour pousser, et plus vous les remuez, plus vous finissez par avoir plus de plantes, surtout dans les zones où l'eau est plus calme.

Il se trouve que sur de nombreuses sections de notre lac, en particulier le long du rivage, nous avons beaucoup, beaucoup de sédiments et aussi le ruissellement de certaines routes, en particulier autour du pont Monfort, provoque un blocage du courant, ce qui explique également en partie pourquoi nous voyons beaucoup de croissance de plantes.

Elle nous a donné quelques conseils pour ralentir son vieillissement, que j'aimerais énumérer, car certains d'entre eux sont liés à notre prochain projet. De plus, il est très important que ses conseils et recommandations ne soient pas perdus. La réalité est que c'est à nous, la communauté, de décider quel type de lac nous voulons avoir et si nous voulons agir selon ses recommandations. Il est toujours préférable de prévenir quelque chose et d'agir maintenant plutôt que d'attendre qu'il soit trop tard.

1) Sa première recommandation est de trouver un moyen d'arrêter le ruissellement/sédiment dans notre lac et de ne pas remuer l'eau dans les zones de moins de 5 mètres. Pour remédier à ce dernier problème, si nous respectons la limite de vitesse dans ces zones, nous ne le remuerons généralement pas, mais pour arrêter le ruissellement, il faudra un projet entièrement distinct.

Elle a mentionné de replanter le littoral comme mesure pour aider à filtrer le ruissellement. Ce serait formidable si quelqu'un ici est intéressé à mener ce type de projet et à nous le présenter. Si quelqu'un est intéressé à présenter un projet, le formulaire de demande est disponible sur notre site Web et il est assez simple à remplir.

Jean Pierre nous parlera également plus tard de ce que nous faisons pour résoudre une zone de ruissellement autour du pont Montfort.

2) Sa deuxième recommandation concernait toutes les plantes de notre lac. Elle a souligné à plusieurs reprises que les plantes d'un lac ne doivent pas être ignorées ni prises à la légère.

Nous ne devons pas non plus naviguer avec notre embarcation à travers des groupes de plantes, même si elles sont indigènes à votre lac. Elle a clairement indiqué que le potamot « Potamot Amplifilius » est l'une des plantes indigènes les plus envahissantes au Québec.

C'est le potamot que j'ai mentionné plus tôt qui a déclenché tous ces projets. Même si ce potamot est indigène, il peut causer des problèmes si nous l'ignorons. Nous devons éviter de le traverser car, comme je l'ai mentionné plus tôt, il peut se propager simplement à partir d'un morceau cassé de cette plante et malheureusement, tous ceux d'entre nous qui aiment naviguer sur le lac, ont innocemment propagé cette plante sans nous en rendre compte.

Comment ? Lorsque nous voyageons sans le savoir avec nos bateaux ou (tout ce qui a un gouvernail comme un pédalo) à travers ce potamot, l'hélice ou le gouvernail peut facilement couper ou ramasser un morceau de cette plante et simplement en laissant ce morceau sur votre hélice ou votre gouvernail ou simplement en flottant dans l'eau, il peut ensuite se déposer ailleurs et à partir de ce morceau, il ira dans ce joli sédiment qui contient tous les nutriments nécessaires à la croissance de plus de plantes, vous commencerez à faire pousser dix ou vingt plantes supplémentaires et avant longtemps, vous aurez une grappe établie.

C'est vrai, surtout dans les sections de notre lac qui contiennent beaucoup de sédiments et qui n'ont pas beaucoup de courant pour perturber sa croissance, ce qui inclut généralement une grande partie de nos rives. Je tiens simplement à mentionner ici qu'elle a déclaré qu'une hélice d'un bateau fera beaucoup plus de coupures et de dégâts qu'un gouvernail lorsqu'elle traverse ces plantes. Mais quelle que soit l'embarcation dans laquelle vous vous trouvez, nous devons faire attention à éviter de traverser ces plantes ou au moins à nettoyer notre hélice ou notre gouvernail si nous n'avons pas le choix. Nous allons passer en revue ce projet ensuite, mais Diana traduira d'abord. Toutes ces informations et bien d'autres seront bientôt disponibles sur notre site Web. Avant de passer à notre prochain projet, Diana traduira en français cette section.

d) Projet de tapis de lac – Souzi et Patrice

Je vais maintenant passer en revue le deuxième projet qui porte sur le potamot envahissant que nous avons sur notre lac.

- 1) Parce que nous avons vu à quel point ce potamot indigène se propage facilement sur notre lac.
- 2) Parce que Louise St Cyr a fortement conseillé de ne pas naviguer à travers ces plantes.
- 3) Parce qu'il y a certaines sections sur le lac que nous ne pouvons pas éviter de ne pas passer par cette plante, cela a conduit le Fonds à prendre des mesures et à lancer et à accepter ce deuxième projet qui implique l'utilisation de tapis de lac pour résoudre ces problèmes.

Nous avons examiné d'autres options que les tapis de lac, mais des études récentes et d'autres groupes environnementaux tels que RAPPEL suggèrent que l'utilisation de tapis de lac est non seulement extrêmement efficace pour limiter la propagation des plantes envahissantes, ils sont également financièrement et pratiquement réalisables et, surtout, ils ne causent pas de dommages au lac. Nous nous rendons compte que cette méthode nécessite un entretien constant pour rester efficace et qu'elle ne résout pas non plus la cause profonde de notre problème qui est le sédiment. C'est important parce que cela nous fait gagner du temps pour travailler sur des solutions pour résoudre le problème des sédiments dans notre lac.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le Fonds a déjà lancé un projet pilote qui comprenait la fabrication et l'installation de tapis de lac avec l'aide de la communauté. Nous avons produit un rapport à ce sujet que vous pouvez trouver sur notre site Web.

Cette année, nous avons pris ce que nous avons appris de ce projet et amélioré notre technique et la méthode d'installation de ces tapis.

Donc, avec toutes ces connaissances et l'aide de la communauté, maintenant nous étions prêts à lutter contre la propagation de ce potamot, mais nous avons d'abord dû trouver un plan. Le plan que nous avons mis au point était fondé sur la détermination de l'endroit où le potamot pousse en grappes, où se trouvent les zones à fort trafic, ce qui devait être priorisé en premier et quelle approche était la plus appropriée dans les différentes zones.

Une fois que nous avons identifié les zones à fort trafic, si elles avaient des grappes de potamots, alors elles ont été considérées comme une priorité. Nous avons déterminé que la section qui commence à partir du pavillon de Monfort et s'étend sur une courte distance à l'ouest du pont de Monfort pour être une zone à fort trafic puisque c'est là que se trouve la rampe de mise à l'eau et qu'une quantité importante d'embarcations avec des gouvernails et certains bateaux passent par ici. Cette section est presque entièrement recouverte de plantes et comme nous ne pouvons pas éviter de voyager à travers ces plantes, nous avons décidé que la seule façon pour les résidents et les visiteurs de naviguer dans cette section, est de créer un couloir sans plantes avec l'utilisation de tapis de lac et nous avons placé des bouées rouges et vertes pour délimiter le chemin. Nous prévoyons de couvrir le tiers de cette zone avec des tapis, puis de simplement déplacer les tapis pour couvrir plus de terrain au lieu de couvrir toute la zone.

Jusqu'à présent, nous avons fabriqué 18 tapis au total et tous sont principalement autour de la zone du pont de Monfort. Le plan est de fabriquer 40 tapis cet automne et cet hiver afin que nous puissions les placer en juin de l'année prochaine, puis nous commencerons très probablement à simplement déplacer ces tapis.

Outre cette section du Pavillon, nous avons également identifié d'autres zones sur le lac qui avaient de grands groupes qui devraient être évités par les embarcations et nous utiliserons des bouées jaunes pour identifier ces zones. Je vous demande à tous ici présents de respecter cet effort lorsque vous êtes sur l'eau, car ce n'est pas pour le bénéfice d'une seule personne, mais pour nous tous ici sur le lac.

Nous avons envoyé un courriel à tous les membres du Fonds ainsi qu'aux membres de l'Association du lac pour informer autant de résidents que possible de ce projet et de son avancement. Nous continuerons bien sûr à le faire.

La bonne nouvelle : Le Fonds avait soumis un plan détaillé de ce projet avec un budget à la Municipalité car nous voulions travailler avec eux pour avoir leur soutien. Nous avons réussi dans ce domaine et avons été approuvés pour un budget de 5000 \$ et le Fonds a également approuvé un budget de 4000 \$ pour ce projet. Cela porte le budget à un total de 9000 \$.

Pour vous donner une idée de ce que cela aurait pu coûter de plus, je vais partager quelques statistiques que nous avons tirées d'un article que Denyse Pinsonneault a partagé avec nous. Nous avons également lié cet article sur notre site Web. Dans cet article, ils ont comparé l'utilisation de tapis de lac par rapport aux plongeurs qui ont enlevé manuellement les plantes envahissantes. Les deux méthodes ont eu plus de 95% d'éradication de ces plantes. Mais avec les plongeurs, le coût était de

2 000 000 \$ et avec les tapis, il en coûtait 200 000 \$. Ils s'attaquaient au problème dans un petit lac. Donc, nous sommes vraiment fiers d'essayer d'appliquer la même méthode, mais avec un budget de moins de 10 000 \$ et tout cela est dû à une bonne planification et surtout à cause des bénévoles de notre communauté qui mettent toutes les heures et se sont réunis pour aider. Je ne peux pas exprimer à quel point c'est important.

Je veux simplement mentionner deux mesures supplémentaires qui, selon nous, aideront dans ce projet :

- 1) En plus d'utiliser ces tapis pour dégager un corridor, il y a un autre projet dont Jean Pierre s'occupe : le dragage autour du pont de Monfort, et il en discutera bientôt, nous espérons recréer un courant plus fort et cela seul aidera à maintenir un chemin dégagé des plantes une fois que nous aurons déplacé les tapis hors de l'eau. C'est ce que nous espérons à long terme.
- 2) Nous croyons également que si nous dégageons tous les plantes devant votre quai de telle sorte que vous-même ne propagez pas de plantes aussi bien à d'autres parties du lac aidera énormément dans nos efforts pour contrôler la propagation de cette plante envahissante et d'autres.

Si vous souhaitez apprendre à en fabriquer un et à l'installer, nous accueillons les bénévoles. S'il vous plaît contactez-nous via notre site Web et nous vous informerons de la prochaine session que nous avons. Sinon, vous achetez également ces tapis déjà fabriqués. Nous pouvons vous guider où les acheter.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement des tapis de lac, veuillez-vous référer au rapport de projet de tapis de lac qui a été envoyé à tous les membres l'année dernière et qui se trouve également sur notre site Web.

Mais je vais partager d'autres photos aujourd'hui de la façon dont nous les avons installées et de l'effet instantané de la création d'un couloir sans plante. Ils aident également à contenir les sédiments de manière à ce qu'ils ne soient pas agités lorsqu'un bateau passe. Encore une fois, nous n'avons pas l'intention de laisser les tapis en permanence. Ils seront éventuellement déplacés vers un nouvel emplacement.

Enfin, je vais vous laisser avec une pensée que même si nous savons que les tapis ne sont pas le miracle ou la solution parfaite, nous espérons que cela ralentira ce potamot envahissant, mais en plus de cela, le bénéfice de ce projet est qu'il nous permet d'être prêts à agir rapidement si jamais nous avons le myriophylle à épi. Si vous ne savez pas ce qu'est le myriophylle à épi, veuillez le rechercher, mais juste pour vous donner une idée, ce n'est pas une plante indigène et il se propage de la même manière que le potamot juste à partir d'un fragment de celui-ci. Cependant, le problème avec le myriophylle à épi est qu'il est probablement 1000 fois plus agressif et envahissant que le potamot que nous avons. Fondamentalement, le potamot est un enfant à côté du myriophylle à épi. Nous n'en voulons pas du tout dans notre lac. C'est à cela que sert tout le lavage des bateaux. La bonne nouvelle cependant, si jamais c'est repéré dans notre lac, les tapis sont la première ligne de défense, nous sommes donc mieux préparés maintenant à y faire face car non seulement nous avons les tapis disponibles, mais nous avons une communauté de personnes préparées et prêtes à agir.

e) Station de lavage et surveillance – Patrick A obtenir

f) Dragage sous le pont de Monfort – Jean-Pierre et Diana

Certains d'entre vous ont sûrement entendu parler qu'il y a eu un dragage sous le pont de Montfort en 2015. La raison en est bien simple. Au printemps, tout le sable et les produits déglaçant qui sont utilisés l'hiver dans la grande côte se retrouvent dans le lac sous le pont. Des résidents qui ont passé leur jeunesse ici se souviennent qu'il y avait au moins 6 pieds d'eau sous le pont ce qui leur permettait de plonger à partir du pont. En 2013 tout comme aujourd'hui, il y avait environ 16 pouces d'eau seulement sous le pont. Cela a pour effet comme l'a expliqué la biologiste Louise St-Cyr de créer un bouchon qui ralentit considérablement le courant et qui est l'un des facteurs qui favorisent de façon importante la multiplication des plantes aquatiques dans la partie entre le pont et le Pavillon.

Le ministère des transports (MTQ) a installé en 2013 une trappe à sable. Deux collecteurs, un de chaque côté de la route, acheminent une partie du sable et des sédiments dans la trappe avec l'eau de la fonte des neiges et de la pluie. La trappe a pour but de retenir le sable et les sédiments et elle permet à l'eau de s'écouler dans le lac via un gros tuyau. Malheureusement, la trappe ne suffit pas à tout retenir. Lorsqu'il pleut abondamment ou qu'il y a un orage, il arrive que l'on aperçoive de grands bancs de sable et de sédiments qui sont déversés dans le lac par le tuyau.

Après le dragage en 2015, il y avait 4 pieds d'eau sous le pont ce qui avait permis de rétablir le courant en bonne partie et on ne remarquait plus de prolifération des plantes aquatiques. Depuis l'accumulation du sable et de sédiments a repris et avec environ 16 pouces d'eau seulement ces 3 dernières années, nous avons vu croître les plantes aquatiques à un rythme très rapide.

L'automne passé, nous avons demandé à la municipalité qu'un nouveau dragage soit effectué. Les démarches pour obtenir les permis, trouver un entrepreneur spécialisé pour ce genre de travail qui requiert un protocole particulier et finalement obtenir des subventions sont en marche. Nous espérons que cela pourra se faire à l'été prochain. Nous vous tiendrons au courant sur notre site web dès que nous aurons des Nouvelles.

g) Site WEB et Infolettre – Jean-Pierre et Jeremy

La majorité d'entre vous a reçu une infolettre annonçant la mise en ligne du site web du Fonds. Pour l'instant il est uniquement en français, mais la version anglaise suivra cet automne et nous vous annoncerons sa mise en ligne par une infolettre. Le but de ce site est de vous informer. Il contient :

- la vision, la mission, l'historique
- les projets en marche et à venir entre autres.

Il contient aussi la constitution et les règlements du Fonds que vous pouvez consulter. Évidemment, le site sera mis à jour au fur et à mesure que nous aurons du nouveau à annoncer.

Sous l'onglet Documents, vous allez trouver les procès-verbaux des assemblées générales annuelles. Les cartes bathymétriques du lac, différents articles dont de plusieurs liens sur sites d'intérêt au sujet de notre lac et aussi au sujet de l'environnement avec les problèmes qui nous préoccupent particulièrement. Vous trouverez entre autres des liens vers :

- le conseil régional de l'environnement des Laurentides CRE
- le regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs RAPPEL

- la fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau FQDLC

Il y a aussi des liens vers du matériel éducationnel tel que :

- le département des sciences biologiques de l'Université de Montréal qui a une station de recherche à St-Hyppolite
- la coalition pour une navigation durable et responsable Vous trouverez aussi les liens vers le site de l'association du lac et les amis du lac.

Sous l'onglet Projets, nous vous présentons notre projet de tapis de lac. Un autre article suivra dans les prochaines semaines pour vous indiquer où nous en sommes.

Nous parlons aussi du dragage sous le pont à Montfort qui a eu lieu en 2015. Des nouvelles suivront pour la demande d'un autre dragage ainsi que les raisons qui la motive.

À cela s'ajoute un formulaire pour faire une demande de projet, un formulaire pour devenir membre et un autre pour nous joindre. Bref ce site souhaite vous faire mieux connaître la raison d'être du Fonds et de ses activités.

L'infolettre est une nouveauté. Nous avons révisé la liste des membres et tout particulièrement les adresses courriel puisque certaines nous sont revenues comme invalides. Si certains d'entre vous n'ont pas reçu les infolettres, vérifiez d'abord dans vos courriers indésirables si vous avez des messages du Fonds environnemental. Si vous ne les trouvez pas, il est possible que des erreurs se soient glissées au fil du temps. Dans ce cas nous mettons une feuille à votre disposition. Nous vous demandons d'inscrire vos informations pour nous permettre d'effectuer une vérification et une correction au besoin. Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel en utilisant le formulaire Nous joindre sur notre site web : Fondsenvirolsfx.ca

8 - Mot de fermeture - PATRICE remerciement et invitation à s'impliquer

Avant de passer aux questions je voudrais remercier les directeurs qui nous ont quitté ou dont le mandat venait à terme. Je débiterais par notre présidente des 3 dernières années, Souzi. Ton mandat comme présidente aura contribué à insuffler beaucoup d'énergie au Fonds par ton questionnement rigoureux ainsi que les nombreuses recherches que tu as entreprises. Le Fonds est chanceux de pouvoir encore compter sur toi dans ton nouveau rôle de directrice. Je veux aussi remercier Patrick qui poursuit son mandat avec nous, nous avons toujours besoin de tes précieux conseils.

Il y a aussi ceux qui nous quittent et ça c'est toujours triste. Merci à John, Vivian et Richard pour leur contribution. Il est important de souligner la grande contribution de Vivien qui s'est engagée depuis la création du Fonds. Ça c'est tout un engagement. Quant à Richard, mon complice aux finances malgré son départ, il poursuivra son mandat d'organisateur des activités de golf d'été et d'hiver. Deux activités bénéfiques qui ont rapportés environ 1,000 \$ / année au bénéfice de l'Association du lac. Et Richard veut poursuivre cet engagement même s'il n'est pas au conseil d'administration du Fonds ou de l'Association.

Quand je vois de tels engagements, j'ai envie de tous vous inviter à vous impliquer, que ce soit comme membres d'un de nos conseils d'administration, ou vous impliquer dans un projet qui vous interpelle et ainsi participer à la discussion, amenez vos idées et vos connaissances. Ou tout simplement soyez

bénévoles d'un jour lors d'un projet. Et si pour toutes sortes de raisons qui vous sont personnelles ce n'est pas possible, au moins accordez votre soutien aux bénévoles qui cherchent à améliorer notre communauté. Je suis convaincu que tous ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses pour notre lac et notre communauté!

Merci, nous allons maintenant passer à la période de question.

Je vous demanderais de vous présenter au moment de prendre la parole, et après votre question, donnez la chance aux autres de poser leur 1^{ière} question avant de passer à vos questions suivantes.

9 – Période de questions :

- a) M. André Genest demande pourquoi la Ville a donné une subvention de \$5,000 au Fonds. Patrice explique qu'un montant de nos taxes est versé dans une enveloppe budgétaire dédiée à l'environnement. Notre projet de tapis de lac a été retenue comme un des projets porteurs. Le lac SFX est un lac public et nous avons beaucoup de visiteurs. Cela demande des mesures de protection et ce n'est pas qu'aux résidents d'en assumer les couts au même titre que la station de lavage est payante pour les visiteurs mais gratuite pour les résidents.
- b) Claude Marsolais se démontre intéressé à soutenir le projet de dragage en faisant les suivis sur la vidange du réservoir auprès des autorités compétentes.
- c) Claire Valiquette se démontre intéressée par le projet de végétalisation de la bande riveraine sur Chemin de Fer.